



Delémont, le 03.05.2019
Communiqué de presse

Le Parti libéral-radical jurassien participera aux prochaines élections fédérales et déposera ses listes sans apparentement avec l'UDC. Telle a été la décision de l'Assemblée générale à laquelle ont pris part 80 membres. La réforme liée à la fiscalité et à l'AVS (RFFA) est acceptée sans opposition et la loi sur les armes est refusée par 60% de l'assemblée.

Le PLRJ se présentera seul aux élections fédérales de cet automne. Au minimum deux listes seront déposées au Conseil National alors que la participation à l'élection au Conseil des Etats sera confirmée avec les candidats et le comité directeur. La question de l'apparentement avec l'UDC a été tranchée de manière assez nette. Sans les 10 abstentions, ce sont plus de 80% des membres présents qui l'ont rejeté. L'assemblée a ainsi refusé de céder aux calculs mathématiques, préférant défendre les valeurs libérales-radicales sur le long terme. La volonté du comité directeur est de donner sa place à la jeunesse et construire ainsi l'avenir du parti. L'investiture des candidats aura lieu le 26 juin prochain.

L'assemblée a accepté sans opposition la loi fédérale liée à la réforme de la fiscalité et au financement de l'AVS. Les enjeux sont de taille et il n'est pas possible d'attendre plus. Des solutions à plus long terme devront être trouvées pour le financement de l'AVS mais il serait dangereux d'oublier les défis actuels liés au vieillissement de la population ou aux rendements moindres sur les marchés financiers. L'adaptation de notre droit aux contraintes fiscales internationales est une nécessité afin de ne pas affaiblir davantage notre place économique. La suppression des régimes fiscaux évitera à la Suisse d'être placée sur liste noire et préservera l'attractivité de notre pays. Le soutien aux entreprises innovantes permettra également à notre économie de continuer à se développer.

L'arrêté fédéral lié à la directive de l'UE sur les armes a été refusé par 60% des membres présents après des débats nourris et complets. Les enjeux liés à la pratique du tir sportif et à l'absence de lien concret entre les modifications proposées et la violence domestique ou le terrorisme ont dépassé les arguments de sécurité et d'adaptation à notre époque de la législation sur les armes. La majorité a estimé qu'il n'y avait pas de problème avec les armes en Suisse. Elle ne s'est pas prononcée contre les accords de Schengen mais a estimé que les risques de sortir du système étaient faibles. La minorité a, elle, estimé que personne n'allait être désarmé en Suisse en cas d'acceptation et que les quelques contraintes supplémentaires étaient surmontables assez facilement.

Parti libéral-radical jurassien (PLRJ)

